

CURRICULUM VITAE PROFESSIONNEL

André Dugas, avocat

Jeannot et associés

Place du Canada

950-1010 de la Gauchetière, ouest

Montréal (Québec) H3B 2N2

tél. : 514-448-5905 # 222 téléc. : 514-448-5948

adugas@jeannot.ca

André Dugas a obtenu une licence en droit (LL. L.) de l'Université de Montréal en 1977 et a été admis au Barreau du Québec en 1978. Il a mené toute sa carrière professionnelle en pratique privée.

Profil

Plaideur expérimenté et reconnu, bilingue, Me Dugas sert une clientèle composée de petites, moyennes et grandes entreprises et de sociétés d'état principalement dans l'aspect litigieux de leurs relations d'affaires ou gouvernementales.

Au fil des années, la clientèle lui a permis d'acquérir une méthodologie et des connaissances lui permettant de faire valoir les expertises techniques et scientifiques nécessaires pour bien représenter sa clientèle.

De façon particulière, il a acquis l'aptitude à bien assimiler les données dans des domaines aussi diversifiés qu'en responsabilité environnementale suite à une contamination, qu'en responsabilité-produit, qu'en responsabilité du constructeur ainsi qu'en responsabilité professionnelle au niveau de la médecine dentaire.

Il maîtrise l'aspect communications-médias nécessaire lors de certains mandats spéciaux.

Depuis plus de 15 ans, ses services sont retenus à titre d'arbitre et il participe régulièrement à des séances diversifiées de médiation ou d'arbitrage dans le cadre de sa pratique. Me Dugas est de plus accrédité par le Centre Canadien d'Arbitrage Commercial (le «CCAC») en matière de :

- Arbitrage international;
- Arbitrage commercial général;
- Conciliation et médiation en matière de franchisage;

Il cumule à son actif de 3 à 8 décisions par an et son délai de résolution intermédiaire est de 21 jours.

Il plaide devant tous les tribunaux au Québec et devant plusieurs régies ou organismes quasi-judiciaires.

Il a été cochef du litige du bureau montréalais de Miller Thomson Pouliot et ses responsabilités étaient notamment d'organiser et de diriger des séances de formation professionnelle en droit sur la question d'actualité juridique. Le Barreau du Québec a de plus reconnu à plusieurs reprises les qualifications pour la formation professionnelle des avocats.

Expertises

- Droit des affaires;
- Litige commercial;
- Droit administratif;
- Droit de l'emploi;
- Droit de la construction;
- Recours extraordinaires;
- Assurances;
- Responsabilité professionnelle médicale; et
- Commission d'enquête.

Le point de vue qu'il soutenait lors de la Commission Bastarache a été retenu par le Commissaire.

Rayonnement professionnel

Conseils et gestion :

Membre du Comité exécutif et Président de la Commission juridique du Parti libéral du Québec (2000 à 2005).

Coordonnateur de l'équipe juridique provinciale pour deux (2) élections générales (1998 et 2003) et deux (2) référendums (1992 et 1995).

Membre du Conseil d'administration de l'Hôpital Jean-Talon (1996 à 2005) et vice-président du Conseil (2003).

Membre du Conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux du cœur de l'Île (2006 à 2015).

Membre du Conseil d'administration (1986-1990), Président (1990) et Secrétaire (1989) du Club Optimiste de Montréal Centre-ville.

Arbitre en droit du travail (1995 à 2014).

Membre du Conseil d'administration de la Fondation de l'Hôpital Jean-Talon (2001 à 2005).

Dispensateur de cours de formation reconnus par le Barreau du Québec.

Conférences

La responsabilité de l'employeur en cas de pandémie.

Canadian Institute et Corporation des Thanatologues du Québec (2005 et 2006).